



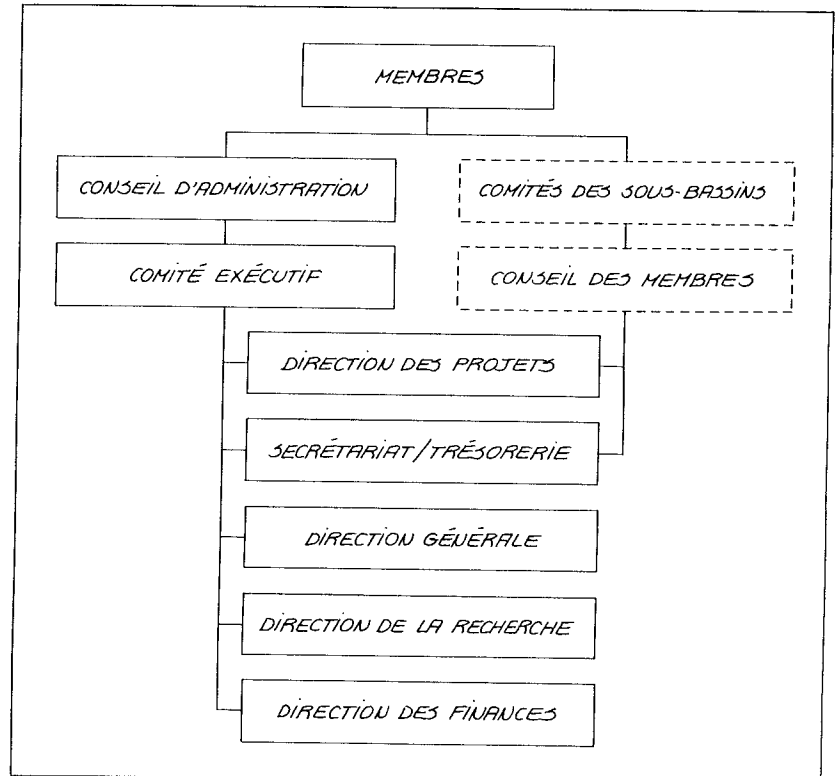
BONJOUR CHERS MEMBRES

POUR CE PREMIER NUMÉRO DU FEUILLET "ACTION ST-FRANÇOIS", NOUS TENONS À VOUS PRÉSENTER L'ORGANIGRAMME DU GROUPE. EN PREMIER LIEU, CET ORGANIGRAMME SE VEUT L'EXPRESSION DE LA TRANSPARENCE QUE NOUS DÉSIROUS INSTAURER ENTRE LA DIRECTION ET LES MEMBRES. EN SECOND LIEU, CETTE STRUCTURE A ÉTÉ ÉLABORÉE DE FAÇON À VOUS DONNER CERTAINS POUVOIRS DÉCISIONNELS AFIN DE CONCRÉTISER VOTRE PARTICIPATION À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ORGANISME. C'EST POUR CELA QUE LES COMITÉS DES SOUS-BASSINS ET LE CONSEIL DES MEMBRES ONT ÉTÉ CRÉÉS; POUR QU'UN LIEN DIRECT EXISTE ENTRE VOUS, LES MEMBRES ACTIFS, ET NOUS, LES MEMBRES FONDATEURS QUI OEUVRONS PAR LE BIAIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF. LE MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST D'UNE DURÉE DE DEUX ANS. C'EST À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ANNUELLE AU MOIS D'OCTOBRE QUE SERONT ÉLUS LES MEMBRES DES COMITÉS DES SOUS-BASSINS. L'ASSEMBLÉE PROCÉDERA À L'ÉLECTION ET TOUS LES MEMBRES SERONT ÉLIGIBLES. CES COMITÉS, FORMÉS DE DEUX À QUATRE PERSONNES, ACCOMPLIRONT DEUX TÂCHES: PREMIÈREMENT, INSPECTER LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LA CORPORATION DANS LEUR SOUS-BASSIN AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE. DEUXIÈME, SUITE À LA RÉCEPTION DE PLUS INDICANT L'ÉTAT DE CERTAINS SITES-PLANS ÉHIS PAR LA DIRECTION DES PROJETS ET AU NOMBRE MAXIMAL DE TROIS - LES MEMBRES DES COMITÉS IRONT CONSTATER L'AMPLEUR DE LA DÉGRADATION DE CES MILIEUX AQUATIQUES. CHAQUE COMITÉ NOUVELLEMENT FORMÉ NOMMERA SON DÉLÉGUÉ AU CONSEIL DES MEMBRES, À QUI IL REHETTRA UN RAPPORT SUR CES

DEUX TÂCHES RÉALISÉES. LE CONSEIL DES MEMBRES SERA DONC CONSTITUÉ PAR LES DÉLÉGUÉS DE CHAQUE COMITÉ DES SOUS-BASSINS. UN MOIS AVANT L'ASSEMBLÉE, LA DIRECTION DU SÉCRÉTARIAT/TRÉSORERIE REHETTRA À CHAQUE DÉLÉGUÉ LE BILAN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE QUI SE TERMINE À LA FIN DU MOIS DE JUILLET. AINSI, CHAQUE DÉLÉGUÉ DISPOSANT DU RAPPORT DE SON COMITÉ ET DU BILAN FINANCIER, LE CONSEIL DES MEMBRES SERA EN MESURE DE FORMULER DES COMMENTAIRES ET DES RECOMMANDATIONS SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, PUIS

D'INDIQUER ÉGALEMENT LES OBJECTIFS VISÉS PAR LA CORPORATION POUR L'ANNÉE SUIVANTE. CES COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS SERONT COMMUNIQUÉS À TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS LORS DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PORTE-PAROLE DU CONSEIL DES MEMBRES, ET RETRANSMIS DANS LE FEUILLET "ACTION ST-FRANÇOIS" DU MOIS DE DÉCEMBRE. VENEZ DONC EN GRAND NOMBRE À CETTE ASSEMBLÉE. ACTION ST-FRANÇOIS, AVEC SES QUELQUES CENTAINES DE CITOYENS-MEMBRES, COMPTE PARMI LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX LES PLUS DYNAMIQUES DU QUÉBEC, ET CELA, GRÂCE À VOUS.

ORGANIGRAMME



FORMÉ

À ÊTRE FORMÉ



LA RESTAURATION DE L'ENVIRONNEMENT

LES PAYSAGES D'UN BASSIN COMME CELUI DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS SONT ISSUS DE LA RENCONTRE DE L'HISTOIRE HUMAINE ET NATURELLE. RESTAURER LES LIEUX NE PEUT ÊTRE ALORS QUE L'ART D'INVENTER DES SOLUTIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES À DES PROBLÈMES CONCRETS, AFIN DE CRÉER ENTRE L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMUNAUTÉ UNE HARMONIE DURABLE.

MIS DE L'AVANT PAR ACTION ST-FRANÇOIS, LE PROJET DE RESTAURATION DES RIVES, DES LITTORAUX ET DES PLAINES INONDABLES DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS SERA L'OEUVRE D'UNE ÉQUIPE SUPPORTÉE PAR UNE COLLECTIVITÉ. CETTE OEUVRE N'EST ÉVI-

DEMENT PAS RÉALISABLE AU COURS D'UNE SEULE GÉNÉRATION ET UNE ATTITUDE ALLANT BIEN AU DELÀ DE L'INDIVIDUALISME QUI CARACTÉRISE NOTRE ÉPOQUE EST CERTAINEMENT NÉCESSAIRE. L'APPROCHE PAR LE BASSIN PERMET JUSTEMENT D'AQUÉRIR CETTE CONSCIENCE COLLECTIVE, EN VOUS OFFRANT CETTE VÉRITÉ TOUTE SIMPLE; NOUS SOMMES TOUS, DANS L'ESPACE ET LE TEMPS, EN AVAL ET EN AMONT LES UNS DES AUTRES... SANS UN PEU DE CONSIDÉRATION POUR SOI ET ENVERS CE QUI NOUS ENTOURE, ON NE FAIT MÊME PAS LE MÉNAGE DE LA MAISON, FAIRE LE MÉNAGE, METTRE L'ORDRE DANS NOS AFFAIRES, AMÉLIORER LES LIEUX QUE NOUS HABITONS ET

CONTEMPLER LE RÉSULTAT D'UNE OEUVRE UTILE ET DE LONGUE HALEÏNE, PROCURENT UNE SATISFACTION QUE CONNAÎT TOUTE PERSONNE SAINTE D'ESPRIT.

EN FAISANT APPEL À LA CONSCIENCE COLLECTIVE DES INDIVIDUS, ACTION ST-FRANÇOIS VISE À INSTAURER UN SENTIMENT DE RESPONSABILITÉ LOCALE ET PLANÉTAIRE, C'EST SUR CETTE BASE QU'UNE PARTICIPATION ÉCOLOGIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE EST POSSIBLE, ET QU'UNE CERTAINE DE MILIEUX AQUATIQUES SERONT RESTAURÉS. ENSEMBLE, NOUS SOMMES EN MESURE DE BÂTIR ET MAINTENIR ACTION ST-FRANÇOIS, AFIN QUE CE PROJET S'ACCOMPLISSE...



VARIANTES SUR UNE ESPÈCE DISPARUE DU BASSIN

SUR LA CARTE DU DÉPLIANT ACTION ST-FRANÇOIS, LE NOM "RIVIÈRE ASCOT" DÉSIGNE UN COURS D'EAU IMPORTANT DU SOUS-BASSIN MASSAWIPPI, LE NOM OFFICIEL QUI DÉSIGNE CETTE RIVIÈRE EST "RIVIÈRE AUX SAUMONS". FACILE DE SE HÊLER AVEC LES RIVIÈRES AUX SAUMONS DANS LE BASSIN DE LA ST-FRANÇOIS. PLUSIEURS COURS D'EAU PORTENT OU PORTAIENT CE TOPONYME OU SES VARIANTES.

POUR SE DÉMÊLER, SE SOUVENIR QUE: LA GRANDE "RIVIÈRE AU SAUMON" ARRIVE DANS LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS À LA HAUTEUR DE WEEDON; LA PETITE "RIVIÈRE AUX SAUMONS" (RIVIÈRE ASCOT) CONFLE AVEC LA RIVIÈRE MASSAWIPPI À LA LIMITE SUD DE LEUKVILLE; LE "RUISSEAU AUX SAUMONS" (SALMON CREEK) (RIVIÈRE AU SAUMON) EST UN AUTRE TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS QUI JOINT

SES EAUX À CELLE-CI À MELBOURNE (ENTRE WINDSOR ET RICHMOND).

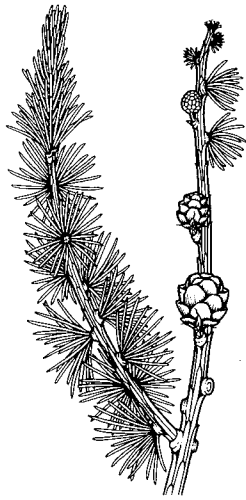
DES SPÉCIALISTES DE LA TOPONYMIE SAVENT AUSSI QUE LA RIVIÈRE CHESHAM - UN PETIT TRIBUTAIRE DE LA GRANDE RIVIÈRE AU SAUMON - PRENANT SA SOURCE À NOTRE-DAME-DES-BOIS ÉTAIT CONNUE SOUS LE NOM DE "RIVIÈRE AU SAUMON". LA RIVIÈRE HOE, UN TRIBUTAIRE DE LA PETITE "RIVIÈRE AUX SAUMONS" (RIVIÈRE ASCOT), QUI DRAÎNE UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE COMPTON ET PORTAIT ÉGALEMENT LE NOM DE "RIVIÈRE AU SAUMON". QUANT AUX TOPONYMES DE LA PETITE "RIVIÈRE AUX SAUMONS" (RIVIÈRE ASCOT), LES VARIANTES CONNUES SONT "SALMON RIVER", "RIVIÈRE SALMON", RIVIÈRE AU SAUMON" ET "RIVIÈRE DES SAUMONS".

C'EST LÀ UNE SÉRIE D'INDICES VALABLES, PARMI BEAUCOUP

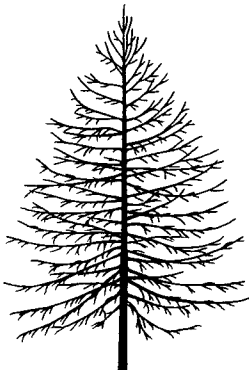
D'AUTRES, DE LA PRÉSENCE PHYSIQUE ET DE L'IMPORTANCE SOCIALE DE CETTE PRÉCIEUSE ESPÈCE DE POISSON DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS AVANT LE TOURNAUT DU SIÈCLE. EN FAIT, SI POUR NOS AÛCÈTRES QUI ONT COLONISÉ LE BASSIN, UN BARIL DE SAUMON SAUMURÉ PERMETTAIT DE PASSER L'HIVER ET LE PRINTEMPS, L'HISTOIRE DE LA DISPARITION DE CETTE ESPÈCE DANS LE BASSIN DE LA ST-FRANÇOIS POURRAIT BIEN NOUS FAIRE COMPRENDRE LA NÉCESSITÉ DE PASSER À L'ACTION POUR PRÉSERVER ET RESTAURER CES VOIES DE MOUTAISON REMARQUABLES QUE SONT LES TRIBUTAIRES DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS. NOUS PRENDRONS DONC LE TEMPS DE NOUS PEUCHER SUR CE PAS-SÉ RÉCENT... DANS UN PROCHAIN AVEUIR.



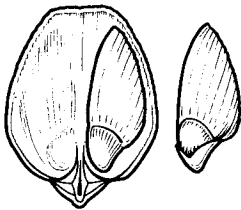
LE MÈLÈZE LARICIN



RAMEAU



SILHOUETTE



GRAINES

NOM LATIN:	LARIX LARICINA - FAMILLE DU PIN (PINACEA)
NOMS COMMUNS:	ÉPINETTE ROUGE - MÈLÈZE - MÈLÈZE D'AMÉRIQUE - TAMARAC
LARIX:	D'UN MOT CELTIQUE SIGNIFIANT GRAS; PROBABLEMENT DÙ À LA GRANDE PRODUCTION DE RÉSINE DE CET ARBRE.
MÈLÈZE:	DÉRIVERAIT PROBABLEMENT DE MIEL. SANS DOUTE À CAUSE DE SA SÉCRÉTION D'UN SUCRE NATUREL APPELÉ SALACTAN.
LARICIN:	SEMBLABLE AU MÈLÈZE - ON L'A LONGTEMPS CONSIDÉRÉ COMME UN PIN AYANT CERTAINES RESSEMBLANCE AVEC LE MÈLÈZE D'EUROPE.
HAUTEUR:	12 À 25 MÈTRES
DIAMÈTRE:	30 À 60 CENTIMÈTRES
HABITAT:	TERRAINS HUMIDES, TOURBEUX, MARÉCAGEUX, OU COTÉUX SECS.
RUSTICITÉ:	ZONE 1 - NE SUPPORTE PAS LA POLLUTION DANS LES VILLES.
EXPOSITION:	PLEIN SOLEIL.
FEUILLES:	AGUILLES VERT PÂLE, SOUPLES, SPIRALÉES EN TOUFFES DE 10 À 20 SUR UN DARD SUR LES RAMEAUX AGÉS, SOLITAIRES SUR LES JEUNES POUSSES. HAGUIFIQUE JAUNE DORÉ AVANT DE TOMBER VERS LA FIN DE L'AUTOMNE.
RAMEAUX:	DÉLICATS - SOUPLES - SANS POILS
CÔNES:	BRUN PÂLE - PETITS - ROUNDS

LE MÈLÈZE EST LE SEUL DE NOS CONIFÈRES À PERDRE SES AIGUILLES À L'AUTOMNE. SON AIRE DE DISTRIBUTION SE SITUE À PARTIR DES RÉGIONS FORESTIÈRES BORÉALES JUSQU'ÀUX RÉGIONS DE FEUILLUS. LES ÉRICACÉES CONSTITUENT LE PREMIER STADE DE LA FORMATION DE NOS TOURBIÈRES, SUIVIES DU STADE DU MÈLÈZE, DÉPLACÉ À SON TOUR PAR L'ÉPINETTE NOIRE À MESURE QUE L'EAU SE RETIRE. LE MÈLÈZE NE TOLÈRE PAS L'OMBRE, MAIS PEUT S'ACCOMODER D'UN TERRAIN HUMIDE OU SEC. IL SUPPORTE LES INONDATIONS, ET POSSÈDE DES RACINES PLUTÔT SUPERFICIELLES. IL OFFRE AUSSI UNE BONNE RÉSISTANCE AU VENT.

ON A JADIS UTILISÉ L'ÉCORCE ET LA RÉSINE DU MÈLÈZE POUR SOIGNER LES ULCÈRES, LES BRÛLURES, AINSI QUE LES TROUBLES REINAUX ET PULMONAIRES. SES FEUILLES SONT AUSSI UTILISÉES POUR FAIRE UNE TISANE ET UN ANTISEPTIQUE. LES AMÉRICAINS SE SERVAIENT DU BOIS DU MÈLÈZE POUR LA FABRICATION DES RAQUETTES ET COUSAIENT LES CANOTS D'ÉCORCE DE BOULEAU À L'AIDE DE SES RACINES. LES PREMIERS CONSTRUCTEURS DE NAVIRE, DE LEUR CÔTÉ, UTILISAIENT LES RACINES DE MÈLÈZE POUR RATTACHER LA VARANQUE À L'ALLONGE ÉTANT DONNÉ QU'ELLES SONT SOUVENT COURBÉES (JUSQU'À 90°) COMME UN GENOU. SON BOIS DURABLE, FORT ET RÉSISTANT À LA PUTREFACTION MÊME DANS L'EAU, SERVIT AUTREFOIS À LA FABRICATION DE CHARPENTE DE HAISONS, DORMANT DE CHEMIN DE FER, PIEUX, BOIS DE PULPE ET POTEAUX.

LA HOUCHE À SCIE, LES INCENDIES ET LA SUREXPLOITATION FORESTIÈRE ONT FORTEMENT CONTRIBUÉ À LA RÉGRESSION DU MÈLÈZE LARICIN DEPUIS LE DÉBUT DU SIÈCLE. ON PEUT HEUREUSEMENT EN CONTEMPLER ENCORE DE HAGUIFIQUES SPÉCIMENS, EN QUANTITÉ APPRÉCIABLE, DANS PLUSIEURS RÉGIONS DU BASSIN DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS.

VOICI QUELQUES VÉGÉTAUX CONSTITUANT L'ENVIRONNEMENT DU MÈLÈZE DANS LES TOURBIÈRES:

ÉPINETTE NOIRE (PICEA MARIANA) • CÈDRE (THUYA OCCIDENTALIS) • GRASSETTE (PINGUICULA VULGARIS)
GROS ATOCAS (VACCINIUM MACROCARPON) • POGONIE LANGUE-DE-SERPENT (POGONIA OPHIOGLOSSOIDES)
THÉ DU LABRADOR (LEDUM GROENLANDICUM) • ANDROMÈDE DES TOURBIÈRES (ANDROMEDA GLAUCOPHYLLA)
CAREX PORC-ÉPIC (CAREX HYSTERICINA) • HABÉURIA À GORGE FRAIGÉE (HABEURARIA BLEPHARISLOTTIS)

POUR LES AMATEURS D'ORNITHOLOGIE, QUELQUES OISEAUX QU'ON PEUT Y OBSERVER:

HOUCHEROLLE À VENTRE JAUNE ET À CÔTÉS OLIVE • TASEUR DES CÈDRES • TRIGLODYTE DES FORÊTS
GRIVE SOLITAIRE • ROITELET À COURONNE RUBIS • PARULINE À COURONNE ROUSSE • GERI GRIS

SOURCES: THE AUDUBON SOCIETY FIELD GUIDE TO THE NORTH AMERICAN TREES - EASTERN REGION - ELBERT L. LITTLE
FLORE LAURENTIENNE - FRÈRE MARIE-VICTORIN • ARBRES DU CANADA - JEAN LAURIAULT



LE RUISSEAU PRÈS DE CHEZ VOUS A-T-IL UN NOM?

AU COURS DE L'ÉTÉ 1989, UNE PROPRIÉTÉ DE 46 ACRES TRAVERSÉE PAR UN RUISSEAU DANS LA MUNICIPALITÉ DE LENNOXVILLE, A ÉTÉ L'OBJET D'UNE COUPE À BLANC. LA VÉGÉTATION RIVERAINE DU COURS D'EAU Y A ÉTÉ COMPLÈTEMENT DÉTRUITE. C'EST UN ÉVÈNEMENT QUI S'EST PRODUIT DES HILLIERS DE FOIS SUR LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS ET CELA NE PRÉSENTE HABITUELLEMENT QUE PEU D'INTÉRÊT, SAUF QUELQUES SENTIMENTS D'OUTRAGE. MAIS À CETTE OCCASION, DES CITOYENS QUI FRÉQUENTAIENT LES LIEUX DEPUIS LONGTEMPS, ONT ÉTÉ PLUS QU'OUTRAGÉS PAR LA BRUTALITÉ DE L'ÉVÈNEMENT; ILS ONT SPOUTANÉMENT CRÉÉ UN COMITÉ POUR EXPRIMER AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES, LEURS INQUIÉTUDES, QUANT À L'AVENIR DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LEUR MUNICIPALITÉ.

LE COMITÉ S'EST ADRESSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL POUR DEMANDER DES EXPLICATIONS ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS DANS LE BUT DE PRÉVENIR DE TELS ÉVÈNEMENTS. LA PREMIÈRE CHOSE APPRISE PAR LES CITOYENS, C'EST QUE CETTE COUPE À BLANC ÉTAIT EN PARFAIT ACCORD AVEC LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, CEUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (M.R.C.) ET LES LOIS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. CONSTERNÉS, LES CITOYENS ONT DEMANDÉ S'IL N'EXISTAIT PAS UNE LOI

PROTÉGEANT LA VÉGÉTATION SUR LES RIVES DES COURS D'EAU; ILS ONT APPRIS L'EXISTENCE D'UNE POLITIQUE DE PROTECTION DES RIVES ÉLABORÉE À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS ET DES M.R.C. PAR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT. ILS ONT ÉGALEMENT APPRIS QU'UNE POLITIQUE N'EST PAS UNE LOI, MAIS PLUTÔT UN CADRE D'ORIENTATION DONT LES M.R.C. ET LES MUNICIPALITÉS DOIVENT S'INSPIRER AFIN DE PROTÉGER LEURS COURS D'EAU. ILS ONT AUSSI PRIS CONNAISSANCE DU FAIT QUE LA M.R.C. DE SHERBROOKE, DONT LENNOXVILLE FAIT PARTIE, ET LA MUNICIPALITÉ ELLE-MÊME, SONT INVESTIES, PAR LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, DU POUVOIR DE RÉGLEMENTER LES COUPES SUR LES RIVES DES COURS D'EAU DE LEUR TERRITOIRE. ALORS POURQUOI LA COUPE À BLANC EST-ELLE LÉGALE? LES CITOYENS L'ONT APPRIS, LES RÈGLEMENTS RELATIFS À LA PROTECTION DE LA VÉGÉTATION RIVERAINE PORTENT SUR DES COURS D'EAU DÉSIGNÉS, C'EST-À-DIRE DES COURS D'EAU POSSÉDANT UN TOPONYME, UN NOM OFFICIEL. PUISQUE LE COURS D'EAU TRAVERSAIT LE LOT COUPÉ À BLANC NE POSSÈDAIT AUCUN NOM, SA VÉGÉTATION RIVERAINE N'ÉTAIT L'OBJET D'AUCUNE RÉGLEMENTATION, MÊME S'IL EXISTE DES RÈGLEMENTS PROTÉGEANT LA VÉGÉTATION DES RIVES. LA COUPE À BLANC AUX ABORDS D'UN RUISSEAU SANS NOM EST DONC LÉGALE, POURSUIVAIT LEURS EFFORTS

POUR PROTÉGER LEUR ENVIRONNEMENT, LES CITOYENS ONT OBTENU PAR L'ENTREMISE DE LA MUNICIPALITÉ - QUI S'EST ADRESSÉE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC - UN NOM OFFICIEL: "LE RUISSEAU TÊTE DE VIOLON". LA PROCÉDURE A DURÉ DEUX ANS. C'EST LE TEMPS QU'IL A FALLU À CET ADHIRABLE GROUPE POUR FAIRE EN SORTE QU'UN COURS D'EAU SOIT DÉSIGNÉ PAR UN RÈGLEMENT DE PROTECTION. DANS LE CAS DU RUISSEAU "TÊTE DE VIOLON", LES CITOYENS ONT OBTENU LA COLLABORATION DE LA MUNICIPALITÉ. SANS CETTE COLLABORATION, LES CITOYENS AURAIENT PU AVOIR RECOURS À UN AUTRE MÉCANISME LÉGAL POUR PROTÉGER LA VÉGÉTATION RIVERAINE - ÉGALEMENT PRÉVU PAR LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME. LES CITOYENS PEUVENT EN EFFET DEMANDER AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE MODIFIER UN RÈGLEMENT DE ZONAGE MUNICIPAL, ET SI LE MINISTRE EST D'AVIS QUE "COMPTE TENU DES PARTICULARITÉS DU MILIEU" LE RÈGLEMENT MUNICIPAL N'EST PAS ADÉQUAT, IL PEUT - "S'IL LE JUGE OPPORTUN" - DEMANDER À LA MUNICIPALITÉ DE LE MODIFIER PAR UN AVIS SOMMAIRE MOTIVÉ. SI À L'EXPIRATION D'UN TEL AVIS DU MINISTRE, LA MUNICIPALITÉ N'A PAS MODIFIÉ SON RÈGLEMENT, LE MINISTRE PEUT LE RENDRE CONFORME À SON AVIS.



**ACTION
ST-FRANÇOIS**

C. P. 291
SHERBROOKE, QC
J1H 5J1

RECHERCHE ET RÉDACTION: MANSOOR DANIS • MARIE-JOSÉE LAURIN • GUY THÉBERGE
TRADUCTION: WILLIAM LUCY MONTAGE ET ILLUSTRATIONS: MICHELLE SALVAIL

ISSN 1195-2113
© 1993 ACTION ST-FRANÇOIS